

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00301

CESSION D'UNE BENNE A ORDURES MENAGERES REFORMEE A L'ASSOCIATION MAROCAINE

Le Bureau communautaire a été convoqué le 8 septembre 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Bernard BONNET, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 22 septembre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170727-D20170030110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170922

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2017

CESSION D'UNE BENNE A ORDURES MENAGERES REFORMEE A L'ASSOCIATION MAROCAINE

La Direction Gestion des Déchets dispose de 40 bennes à ordures ménagères dans le cadre des prestations de collectes des ordures ménagères réalisées en régie.

Il est nécessaire régulièrement de procéder à la réforme de ces engins.

Deux cas se présentent :

- l'engin est encore roulant mais génère un coût d'utilisation et de réparation trop important qui justifie sa réforme. La benne est alors vendue,
- l'engin n'est plus roulant. Elle est alors cédée pour destruction.

Chaque réforme fait habituellement l'objet d'une mise en concurrence et d'une recette moyenne de 2 500 euros par benne.

Saint Etienne Métropole a été sollicitée par l'association ACHBAROU des Stéphanois pour le Développement pour une cession gracieuse d'une benne à ordures ménagères. Cette association mène des projets humanitaires au village d'Achbarou situé au sud-est marocain depuis 2001.

Dans le cadre des actions de soutien à la coopération internationale, il est proposé de donner une suite positive à cette demande et de céder le véhicule suivant encore roulant :

Type de véhicule	Immatriculation	Année d'immatriculation	Châssis	Benne
Benne à ordures ménagères	EG-132-AN	2006	Renault Premium 270.19	SEMAT

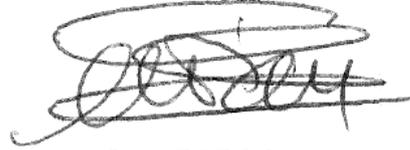
Il est demandé au Bureau de bien vouloir se prononcer sur la cession à titre gratuit de ce véhicule.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la mise en réforme de ce véhicule de service dans les conditions énoncées dans l'exposé ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document relatif à la cession gratuite de ce véhicule.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above the main text.

Gaël PERDRIAU